

Christophe GRUDLER

Député européen du Territoire de Belfort (Renew Europe)
Vice-coordonateur de la Commission de l'Industrie de la Recherche et de l'Énergie (ITRE)
Commission des Affaires étrangères (AFET), Sous-commission « Sécurité et Défense » (SEDE)
Délégation Suisse, Norvège, Islande, EEE et le Nord



à

Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Belfort, le 1er mai 2020

Objet : Situation entreprise General Electric à Belfort.

Monsieur le Ministre, cher Bruno,

Je souhaite te rendre attentif à l'évolution de la situation chez General Electric à Belfort. La situation relativement apaisée que nous avons connue suite à ton intervention efficace s'est à nouveau tendue à l'occasion de la crise du Covid.

Il y a tout d'abord le courrier de la direction générale de GE aux Etats-Unis qui a mis le feu aux poudres dans le monde des sous-traitants français. GE leur demande de réduire leur prix de vente d'au moins 20% pour les chantiers en cours ou à venir. On voudrait tuer nos sous-traitants que l'on ne ferait pas mieux. Une position de l'Etat français à ce sujet pourrait remettre les choses au point, et rassurer nos entreprises françaises victimes de ce quasi-diktat. Le soutien du comité Maugis (doté théoriquement de 50 millions d'euros) peut aussi être utile à nos sous-traitants.

Il y a ensuite le prétexte de la crise du Covid pour remettre en cause certains engagements pris :

- 1) la crise de l'aéronautique, aux Etats-Unis comme en Europe, semble devoir faire une croix sur le projet de diversification de l'usine de Belfort dans le domaine de l'aviation.
- 2) GE accélère à nouveau le transfert d'activités vers son usine de Hongrie, alors que celui-ci devait être retardé d'un an, pour permettre de conserver des salariés à Belfort, avant l'arrivée de l'activité aviation. Si le transfert de fabrication de pièces de combustion, à faible valeur ajoutée, peut éventuellement être accepté, il n'en est pas de même pour certaines pièces nobles statiques, comme les directrices, qui ont une forte valeur ajoutée...et qui ont la même technologie que les aubes qui restent fabriquées à Belfort.
- 3) GE veut transférer la réparation des rotors en Arabie Saoudite, ce qui est plutôt fou, lorsque l'on sait que l'usine de Belfort est spécialisée dans tout ce qui est réparation.

Ce qui me semble incompréhensible avec ces décisions de GE, c'est qu'elles ne tiennent aucun compte des enseignements de la crise Covid. Cette épreuve sanitaire montre clairement qu'il vaut mieux concentrer la production d'une même chaîne de valeurs, autour d'un seul site, plutôt que de multiplier les allers-retours avec d'autres pays...qui peuvent être sources de blocage de toute la production en cas de crise sanitaire.

Bureaux parlementaires :

B- 1047 Bruxelles - ASP 07F251 - Tél. +32 2 28-45577
F- 67070 Strasbourg - WIC M02110 - Tél. +33 3 881-75577
christophe.grudler@ep.europa.eu

Permanence locale :

F- 90000 Belfort, 1 Place d'Armes - Tél. +33 3 84 26 47 39
permanence.grudler@gmail.com

Il me semble utile que le gouvernement français, et évidemment l'Europe qui planche sur une nouvelle stratégie industrielle européenne et un plan de relance (domaine où je suis moi-même rapporteur au Parlement Européen pour notre groupe Renew), puissent intervenir auprès de General Electric pour retrouver l'esprit des accords de 2019 :

- 1) en obligeant l'entreprise à renoncer à la pression qu'elle exerce sur ses sous-traitants français, en leur demandant une inadmissible baisse de prix de 20%
- 2) en demandant le maintien à Belfort de la fabrication des directrices
- 3) en faisant renoncer l'entreprise au transfert de la réparation de rotors en Arabie Saoudite, et en lui proposant au contraire de faire de Belfort le centre de réparation européen pour les aubes et rotors (l'un des dix axes de développement identifiés pour Belfort)
- 4) en choisissant d'investir à Belfort sur les dix axes de développement industriel identifiés (avec notamment le projet « mise en flux » qui me semble être extrêmement prometteur; il s'agit de mettre en place des cycles courts de fabrication, évitant les allers-retours, et privilégiant donc des relocalisations moins coûteuses)
- 5) en faisant sortir des limbes le comité Maugis complètement à l'arrêt, faute de réponse juridique américaine de GE sur les modalités de mobilisation des fonds

En retour, je suis certain que la France peut aussi apporter des retours positifs à l'entreprise.

De mon côté, au niveau européen, je travaille notamment avec GE pour la mise en place de l'Alliance européenne de l'hydrogène, qui est un vrai gisement de développement avec la mise au point de turbines à hydrogène, destinées à remplacer demain les turbines à gaz.

Ce nouvel effort de votre part permettrait de mettre définitivement General Electric Belfort sur de bons rails, car par ailleurs :

- comme nous l'avions pressenti vous et moi, le marché mondial de l'énergie a bien repris en 2019 (avec 39 GW de vendus, contre 25 estimés dans le PSE) et la dynamique se poursuit (GE vient de remporter plusieurs contrats en Europe : Allemagne, Belgique, Grèce, Pologne...)
- Le PSE prévoyait 485 suppressions d'emplois à Belfort; à date 455 départs volontaires ont été enregistrés, ce qui laisse espérer l'absence de départs contraints.

Je reste bien sur à disposition pour poursuivre l'expertise avec toi, et te présente, Monsieur le Ministre, cher Bruno, mes salutations les plus cordiales et respectueuses.



Christophe GRUDLER

Député européen

Vice-coordonateur Commission Industrie Énergie

Bureaux parlementaires :

B- 1047 Bruxelles - ASP 07F251 - Tél. +32 2 28-45577
F- 67070 Strasbourg - WIC M02110 - Tél. +33 3 881-75577
christophe.grudler@ep.europa.eu

Permanence locale :

F- 90000 Belfort, 1 Place d'Armes - Tél. +33 3 84 26 47 39
permanence.grudler@gmail.com